

**FSU** 40  
*Fédération Syndicale Unitaire*

Directeur de la publication: Philippe MIQUEL  
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828  
Imprimé par: FSU Landes  
97, Place de la Caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan

Dispensé de timbrage

MONT DE MARSAN PPDC

**Ensemble  
LANDES**

Déposé le 11 octobre 2018

**P**  
**PRESE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## La situation est grave

Le constat est partagé par tous les syndicats de la FSU :

Dans le versant territorial de la Fonction Publique où les inégalités de salaire restent scandaleuses.

Dans le premier degré où Jean Michel Blanquer impose aux professeurs des écoles la méthode « idéale » d'une classe « idéale » peuplée d'élèves-robots...

Dans les collèges et les lycées généraux et technologiques, le couperet est tombé : ce sont 2600 postes en moins qui sont prévus. Mais rassurez-vous, la dégradation des conditions de travail des enseignants lissera l'entourloupe : les parents d'élèves n'y verront que du feu...

Dans l'enseignement professionnel, la marche forcée vers l'apprentissage, si inégalitaire et si peu protecteur pour les jeunes est bien entamée.

Dans la Fonction Publique en général, d'autres leviers d'économie ont été trouvés comme la contractualisation au mépris des agents et du service rendu aux usagers.

Fort de toutes ces trouvailles, le gouvernement poursuit son travail de destruction du système solidaire des retraites, un des héritages précieux de l'après-guerre. Les retraités de la FSU en intersyndicale ne comptent pas le laisser faire... (voir page 4)

Le point commun de toutes ces attaques, c'est qu'elle fragilise le principe de solidarité et précarisent les plus vulnérables, ceux pour qui les services publics sont parfois vitaux. A l'école, le cas des élèves en situation de handicap est parlant ; ils et elles sont accompagnés d'auxiliaires de vie scolaire que l'administration utilise puis jette comme des kleenex après les avoir

baladé dans tout notre grand département, tout cela pour un salaire indécent. La FSU se bat à leurs côtés (voir page 5). A l'ÉREA, les personnels aux côtés des élèves en grande difficulté, subissent un management agressif. Mais Macron et ses ministres n'en ont cure, assumant une politique résolument tournée vers les plus riches. Pourquoi est-il indispensable de faire toutes ces économies ? Pour ne pas avoir à ponctionner les premiers de cordées, quitte à piquer dans les caisses de la Sécurité Sociale les excédents, durement obtenus à coup de restriction sur la santé des citoyens.

Sur tous ces sujets la FSU participe à la résistance activement et n'hésite pas à interroger les ministres eux-mêmes lorsqu'ils ont été de passage dans notre département cet été : Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, venue à Saint Geours de Maremme et Jean Michel Blanquer qui, en juillet, visitait, entre autres, des camps de scouts sur la côte landaise(sic...). Leurs réponses à nos questions n'ont pas été convaincantes. (voir p 2)

Alors cela ne sert à rien de dire à Macron d'aller voir sur le trottoir d'en face si on y est car la FSU est déjà dans la rue et elle sera partout où elle pourra mener un combat unitaire contre ces destructions et pour une société plus juste. C'est pourquoi, du 29 novembre au 6 décembre lors des élections professionnelles (voir p. 5), la FSU et ses syndicats ont besoin de vos voix pour une Fonction Publique protectrice pour les usagers et les personnels. Alors votez et faites voter FSU !

Armelle Masson co-secrétaire FSU40

## LA FSU40 RENCONTRE LA CONSEILLÈRE SPÉCIALE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LORS DE SA VISITE DANS LES LANDES

Lors de la visite du ministre de l'Éducation nationale dans notre département le 27 juillet 2018, la FSU des Landes a fait une demande d'audience qui a été acceptée. Nous avons été reçus par la conseillère spéciale du ministre à la préfecture pour discuter des conditions de la rentrée et des réformes en cours pendant une vingtaine de minutes.

Durant cet entretien de 20 minutes, vos représentants du premier et du second degré ont insisté sur les conséquences dans notre département des réformes en cours.

Tout d'abord sur la loi « avenir » et son volet sur le développement de l'apprentissage (au détriment de la formation professionnelle) nous avons défendu la revalorisation des lycées professionnels et la nécessaire compensation du financement des établissements. Après avoir justifié le choix de l'apprentissage comme « voie d'excellence », la conseillère a promis que les services du ministère travaillaient à la « sanctuarisation » des budgets de la voie scolaire, mais sans donner ni les détails, ni les montants, de cette compensation. Depuis les réformes annoncées de la voie pro sont bien plus explicites et expliquent bien mieux comment des économies seront faites...

Nous avons ensuite relayé l'inquiétude des collègues enseignant en bac pro Gestion Administration qui ont déjà fait beaucoup d'effort lors des réformes précédentes. Ce à quoi la conseillère a confirmé que le travail sur ce bac pro. était engagé pour redessiner un diplôme en fonction du marché du travail.

Nous avons évoqué les CAP et les différents temps de formation suivant l'origine des jeunes. Nous avons dit notre opposition à avoir plusieurs temporalités de formation dans la même classe et nous avons rappelé l'importance des effectifs réduits en CAP pour les jeunes issus de SEGPA et ULIS. La conseillère comprend la problématique et nous répond que la mise en œuvre de ces CAP sera différente sur le territoire pour tenir compte des spécificités... (Aucune garantie...)

Sur l'inclusion, nous avons pu aborder les problèmes liés à l'accès aux classes et notamment le fait que **ces élèves ne sont pas comptés dans les effectifs dans les Landes**. Ce qui pose des problèmes lorsque les divisions sont trop remplies et que l'inclusion doit être faite sur un autre niveau que celui du jeune : ce qui le stigmatise d'autant plus.

Elle reconnaît la difficulté, mais rappelle qu'il y a beaucoup de moyens mis depuis 2005 et qu'ils vont créer 10000 places AESH pour l'an prochain. Pour elle le système de prise en charge est « à bout de souffle dans beaucoup de départements ». De plus en plus de personnes y font appel avec des disparités territoriales de traitement. Elle affirme que l'organisation doit être repensée.

Après avoir évoqué rapidement les dangers de la 2<sup>e</sup> à champ pro et le problème des grilles horaires, nous avons abordé des revalorisations salariales, notamment celles des PLP et le fait qu'ils n'aient pas droit à la pondération.

Ecartant l'idée d'une pondération qui viendrait s'ajouter à la prime CCF (ou le rapport ?), elle en a profité pour nous dire que nous n'avions pas assez de face à face élève et plus de vacances que nos voisins... (Tiens ça nous ramène à un rapport récent ... et une chanson sur la sécurité de l'emploi...).

Nous lui avons rappelé que la durée de travail d'un enseignant était de plus de 42h. Faute de temps nous n'avons pas pu aller plus loin sur cet aspect mais il est clair que c'est un point de blocage et que du côté des services du ministère les « éléments de langage » et l'argumentation sont parfaitement préparés.

Pour terminer, nous avons rappelé notre attachement à la laïcité car le ministre devait rencontrer des associations de scoutisme confessionnelles.

Pour elle c'est normal puisque « c'est la première organisation d'accueil des jeunes pendant les vacances », mais d'autres visites sont prévues et toutes les autres structures sont invitées lors du repas avec le ministre.

Nous avons loué le travail fait par les associations locales (et laïques) auprès des jeunes du département.

Frédéric Lalanne ; Éric Boulagnon ; Flavien Thomas

## AVS : LE SCANDALE PERMANENT

Pourtant la situation était prévisible ; d'ailleurs, lors de la réunion technique de rentrée la FSU des Landes avait réclamé à l'administration un groupe de travail dédié aux problèmes que rencontrent ces collègues (conditions de travail, contrats, rémunérations...); mais M le DASEN avait refusé la tenue de cette réunion...

Pourtant la situation était prévisible ; chaque année, elle se reproduit ; les services administratifs du rectorat, exsangues, mettent quasiment 2 mois à payer les salaires des AVS : du coup, une partie de celles qui ont commencé le 1er septembre ou qui ont changé de contrat, ne recevra que 70% de leur salaire de septembre... le 12 octobre...

Pourtant la situation était prévisible mais l'administration n'a pas pensé à les prévenir...alors que l'Éducation Nationale sait qu'elle paye une misère ces personnels qui accompagnent les élèves handicapés et qu'elle les met dans une situation impossible :

Sans salaire, comment mettre de l'essence dans la voi-

ture pour parcourir les 30 km qui vous séparent de l'établissement ?

Comment prendre soin de ses enfants quand on est parent isolé ? Comment payer les frais que génèrent nos amies les banques quand un prélèvement automatique est refusé faute de fonds ?

La DSDEN connaissait tous ces dysfonctionnements, leurs conséquences sur nos collègues et le peu de moyens donnés à l'action sociale pour y remédier si ce n'est les diriger vers les restos du cœur ou la banque alimentaire... Quelle humiliation pour ces femmes qui travaillent pour l'école publique, dans des conditions souvent difficiles !

Il aura fallu que la FSU interpelle le préfet des Landes pour que l'administration réagisse et nous demande un fichier de personnes à aider.

A l'heure où nous imprimons, il y a encore des collègues qui n'auront pas perçu leur salaire et qui viendront au travail à vélo, faute d'essence, et le ventre vide...

## BLANQUER ANNONCE LA SUPPRESSION DE 1.800 POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE EN 2019



par cette infirmière dévouée et compétente ? Ou celui du personnel de direction qui souhaite se débarrasser de celle qui avait, la première, dénoncé des situations anormales lors de la visite organisée par le comité hygiène, sécurité et conditions de travail départemental ?

Dans l'esprit des personnels, le doute n'était pas permis et dès le jour de la rentrée, ils signifiaient leur désac-

## LES ERREMENTS D'UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ÉREA

Cela fait plus d'un an que, alertée par des personnels de l'ÉREA Nicolas Brémontier de Saint Pierre du Mont et plus particulièrement l'infirmière de l'établissement, la FSU40 alertait l'administration sur plusieurs anomalies dans l'établissement.

Le profilage des postes qui a permis d'évincer des collègues a été une des étapes importantes de cette dégradation ; à l'époque, la FSU l'a vivement dénoncé en CTSD ; les personnels l'ont vécu, sans toujours le dénoncer sur le moment, comme une agression. Mais la crise a culminé fin aout lorsque le rectorat a signifié à l'infirmière qu'elle était mutée, sans en avoir fait la demande, dans « l'intérêt du service ». Quel intérêt ? Celui des élèves de l'ÉREA qui sont accompagnés depuis des années

cord par une journée de grève. Devant la sourde oreille de l'administration, l'infirmière, pour se faire entendre, a mené une grève de la faim d'une semaine. Le rectorat a enfin réagi en dépêchant un audit sur l'établissement pendant que le personnel de direction se mettait en arrêt maladie. Le CHSCT académique traitait l'affaire, complexe comme vous le constatez, le 2 octobre.

Pendant tout ce temps, la FSU des Landes œuvrait en collaboration étroite avec le SNICS -FSU (syndicat national des infirmières conseillères de santé) académique pour épauler la collègue, interpellé le DASEN à l'échelle départementale et la Direction des ressources Humaines au rectorat, poser un préavis de grève, soutenir par un communiqué de presse...

Ce combat contre une mesure injuste qui touche notre collègue n'est pas terminé à l'heure où nous mettons sous presse. En espérant pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles dans le prochain numéro...

## RÉFORME DE LA VOIE PRO : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

Lors de la commission spécialisée de lycée du 26 septembre, où les textes sur les grilles horaires de formation CAP et Bac Pro ont été présentés, le SNUEP-FSU a rappelé que la réforme de l'enseignement professionnel ne pouvait ni se faire sur le dos des lycéens ni sur celui des professeurs de lycée professionnel.

Le SNUEP-FSU n'accepte toujours pas la baisse du volume disciplinaire pour les élèves. Cette baisse aura pour conséquence de fragiliser la double finalité des diplômes professionnels : l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude.

Il a demandé aussi que la co-intervention ne soit pas gravée dans les grilles horaires. Pour le SNUEP-FSU cette modalité d'enseignement doit pouvoir être proposée et non imposé à toutes les disciplines en fonction des projets, et elle doit être financée à la hauteur de 2 heures professeur

pour chaque heure élève en plus des horaires disciplinaires.

Enfin, le SNUEP-FSU a demandé un cadrage national du volume horaire dédié à la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé et la préparation à l'orientation notamment en petits groupes dans toutes les disciplines.

**En l'état, ces grilles horaires permettraient de supprimer 900 postes de l'enseignement professionnel à la rentrée 2019 et près de 3500 postes en 3 ans.**

Au-delà de ces grilles et après la réussite de la première journée nationale d'action dans tous les établissements de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU considèrent que cette réforme est inadmissible.

Ils appellent les personnels à poursuivre et à amplifier les mobilisations pour la défense de l'enseignement professionnel public, de ses élèves et de ses enseignants.

A partir du communiqué SNUEP-FSU du 27 septembre 2018

## QUIZZ : ÊTES-VOUS PRÊT POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ? ATTENTION ! PLUSIEURS BONNES RÉPONSES POSSIBLES...

a. Les élections professionnelles permettent d'élire :

Les représentants au conseil d'administration de l'établissement

Les représentants des personnels aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques

b. On peut voter :

Seulement par vote numérique dans la Fonction Publique d'état

Par vote papier dans la Fonction Publique territoriale

Les deux, mon capitaine

c. Pourquoi voter ?

Chaque voix augmente la représentativité d'un

syndicat

Car plus il y a de votants pour un syndicat, plus il y a de moyens attribués pour l'action syndicale de celui-ci

Parce que ça ne fait pas plaisir au président Macron de savoir que les fonctionnaires vont se défendre par l'intermédiaire de leurs représentants

d. Pour pouvoir voter de façon électronique, il faudra :

Surveiller et vider régulièrement sa boîte mail professionnelle

Retenir identifiant et mot de passe donnés par le biais de la boîte mail professionnelle

On s'en fiche, il n'y a rien d'intéressant sur cette boîte...

e. Le scrutin :

Se termine le 6 décembre

Commence dès le 29 novembre pour le vote électronique

A déjà commencé

f. Qui est électeur ?

Tous les fonctionnaires

Tous les fonctionnaires sauf les contractuels

Tous les fonctionnaires sauf les stagiaires

g. Je vais voter pour quel sigle ?

Pour la FSU

Pour mon syndicat national : SNUIPP- FSU, SNES- FSU, SNETAP- FSU, SNICS- FSU, SNEP- FSU, SNUEP- FSU, SNASUB- FSU...

Pour En Marche

## RÉFORME DU LYCÉE, UNE RENTRÉE BIEN MAL ENGAGÉE ...

Cette rentrée 2018 est marquée dans les lycées par le spectre de la réforme du baccalauréat et de la structure du lycée qui flotte au-dessus de nos têtes sans que nous puissions encore réellement le saisir. Le mépris des personnels, des élèves, et des parents, dont témoigne cette rentrée, nous semble inédit.

La circulaire concernant les missions des professeurs principaux, applicable dès cette année scolaire, n'a pas encore été publiée. Ainsi, les professeurs principaux ont dû accepter d'exercer cette mission sans connaître les transformations qu'elle va subir et sans pouvoir dire s'ils l'auraient acceptée en pleine connaissance de cause. Le travail des professeurs principaux, mais aussi celui de tous les professeurs des équipes pédagogiques, celui des CPE, celui des Psy-EN, consiste, dès le début d'une année scolaire, à informer élèves et parents sur les voies de formation, à éclairer les choix. Pourtant, nous n'avons à ce jour aucune connaissance de la carte des formations qui sera proposée, dans nos lycées, aux futurs élèves de première, à la rentrée 2019. Quelles seront les spécialités dispensées dans les établissements ? Lesquelles nos élèves pourront-ils combiner ? Le privé sera-t-il vraiment partie prenante dans la répartition de l'offre de formation dans notre département ? Les élèves devront-ils vraiment envisager d'aller suivre des cours dans un autre lycée, voire d'en changer pour suivre telle ou telle spécialité ? Nous n'en savons rien et il est possible que le flou perdure jusqu'au mois de janvier ! Impuissants à répondre aux questions des élèves et des parents, tous les personnels de l'éducation éprouvent une certaine honte car ils se sentent mis en défaut dans leur posture de spécialiste. Ce n'est pourtant pas à eux d'avoir honte !

Cette réforme a tout d'un puzzle et ce n'est pas le courriel envoyé aux professeurs de lycées par le Ministre qui nous donnera les pièces manquantes ! Au contraire, on mesure, en suivant le lien qu'il contient, l'éclatement des informations dans des publications multiples -allant du texte officiel à la plaquette de communication- et suivant une chronologie déconcertante : premiers BO au mois de juillet, complétés, au petit bonheur la chance, depuis la rentrée, comme si cette

réforme avançait par tâtonnements. Cela n'est pas sérieux !

S'ajoutent encore des difficultés pédagogiques. L'absence totale d'informations sur les programmes et les types d'épreuves proposées au bac 2021 est problématique. Car le bac 2021 commence en 2020 ! Comment les professeurs de Lettres, qui n'ont que deux ans pour préparer leurs élèves à un examen exigeant, peuvent-ils enseigner sereinement alors qu'ils ne savent pas à quelles épreuves préparer leurs élèves ni quels contenus disciplinaires leur donner pour qu'ils ne soient pas en difficulté face au programme de 1<sup>ère</sup> dans un an ? Comment font les professeurs de langues vivantes, d'histoire-géographie, dont les élèves passeront, au deuxième trimestre de la classe de 1ère, des épreuves d'examen alors, encore une fois, qu'on ne connaît ni la forme des épreuves, ni les programmes ? De façon générale nous construisons nos progressions en seconde en anticipant sur les programmes de première et les liens que les élèves pourront faire. C'est im-

possible en cette rentrée. Le Ministère annonce une consultation sur les programmes, début novembre. Le temps que leur parution soit définitive, il sera bien tard !

Enfin, la plus grande inquiétude pèse sur les dotations des lycées pour la rentrée prochaine car celle-ci sera marquée par les 2600 suppressions de postes dans le second degré. A l'heure actuelle, les projections permises par le simulateur en ligne sur le site du SNES sont effrayantes : Au mois -100 heures, soit 5 postes au bas mot, pour un lycée landais dont la dotation est à cette rentrée de 1213h...

Nous vous attendons donc nombreux dans la rue, le 12 novembre, pour dire votre indignation face à ce mépris de notre professionnalisme et dire non aux suppressions de postes qui accompagnent cette réforme !

**Cette réforme a tout d'un puzzle et ce n'est pas le courriel envoyé aux professeurs de lycées par le Ministre qui nous donnera les pièces manquantes !**

Sonia Mollet secrétaire départementale du SNES-FSU





# STOP AUX COUPS BAS PORTÉS AUX RETRAITÉS

## LES RETRAITÉS SUBISSENT :

- Blocage des pensions depuis 54 mois. (Un « Cadeau » de 0,3% à venir alors que l'inflation est de 2,3%) Avec année blanche en 2018 (pas d'augmentation au 1er octobre)
- Augmentation de la CSG de 1,7 point soit 25%
- Prélèvement CASA de 0,3%
- Suppression de la ½ part fiscale
- Fiscalisation de l'avantage familial pour avoir élevé 3 enfants et plus
- Baisse de l'APL pour les plus démunis

***Aujourd'hui 10 % des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté et les pensions des femmes sont 18 % plus basses que celles des hommes***

## LES RETRAITÉS REVENDIQUENT :

- Mise à niveau des pensions indexées sur l'inflation afin de sortir les retraités de la pauvreté
- Suppression de la hausse de la CSG
- Retour de l'indexation des pensions sur les salaires.
- Reprise de la demi-part fiscale
- Suppression Fiscalisation de l'avantage familial pour avoir élevé 3 enfants

**NON LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS !**

**ILS SONT SOLIDAIRES EN AIDANT LEURS ENFANTS ET PETITS ENFANTS DANS LES SITUATIONS DIFFICILES ET JOUENT UN RÔLE IMPORTANT ET INDÉNIABLE DANS LES ASSOCIATIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES BÉNÉVOLEMENT**

**TOUS DANS LA RUE LE JEUDI 18 OCTOBRE  
14h30 PLACE SAINT ROCH  
MONT DE MARSAN**

**POUR MANIFESTER NOTRE DÉTERMINATION À  
NE PLUS ÊTRE LA VARIABLE D'AJUSTEMENT  
D'UNE POLITIQUE ULTRALIBÉRALE**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# Éducation nationale : GREVE LE 12 NOVEMBRE !

Grâce à vos cotisations aux syndicats de la fédération, les militants de la FSU des Landes ont pu poursuivre leur engagement dans le département.

## LES ACTIONS DU TRIMESTRE :

Demandes d'audience auprès de la secrétaire d'état en charge des personnes handicapées en juin et auprès du ministre de l'éducation nationale au mois de juillet.

Organisation d'un point presse sur les conditions de la rentrée dans nos établissements

Demande d'audience au DASEN sur les questions des effectifs en collège, de l'inclusion et des conditions de travail des AVS

Appuis aux établissements en lutte à la rentrée (EREA...)

Interpellation de la DSDEN et du Préfet sur le versement du salaire des AVS.

Audience avec le DASEN sur les effectifs en ULIS

Préparation des élections professionnelles qui conditionneront notre/votre représentativité dans les 4 années à venir.

## LES ACTIONS À VENIR :

Stage académique SNES à destination des contractuels d'enseignement, d'orientation et d'éducation, le 29 novembre à Bordeaux.

Aide et informations aux collègues autour des élections professionnelles.

**-D** Organisation d'un **stage fédéral syndical sur l'inclusion avec Paul Devin, secrétaire national du SNPI-FSU** le 19 octobre.

C'est avec consternation et incompréhension que les organisations syndicales ont découvert les annonces budgétaires pour l'année 2019 enterrant de fait la priorité à l'Éducation nationale.

Avec 2 650 postes d'enseignant-es et 400 de personnels administratifs supprimés, c'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qui est programmée. Cela n'est pas compatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite, ni d'une bonne administration du système éducatif.

Nous dénonçons ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. **La « priorité au primaire » ne peut pas se faire par un redéploiement de moyens. C'est un marché de dupe puisque les postes « en plus » annoncés ne suffiront pas à compenser les politiques de dédoublement prévus.**

Nous demandons au gouvernement de renoncer à ce projet et de financer correctement son ambition pour le primaire en créant les postes nécessaires.

La FSU appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à une journée de grève le 12 novembre prochain. Nous appelons toutes les organisations syndicales de l'Éducation nationale à rejoindre cette action. Nous vous informons bientôt des modalités de cette action dans les Landes mais nous vous demandons déjà de vous investir sur ce mouvement et de diffuser cette date.

**Mais avant, n'oubliez pas !  
A l'appel de l'intersyndicale landaise  
des retraités et de la FGR  
la journée nationale  
d'action des retraités  
une manifestation  
est organisée  
le jeudi 18 octobre  
à Mont de Marsan.**

Rassemblement à 14 h 30 place Saint Roch suivi d'une manifestation jusqu'à la préfecture pour porter les revendications au préfet.

A l'issue de la manifestation, à 16h 30, assemblée générale constitutive des syndiqués retraités FSU au local de la maison des syndicats avec pour but la mise en place de la section départementales.

**Tous les collègues syndiqués sont  
invités à y participer .**

CONDITIONS DE TRAVAIL



QUI PEUT CROIRE  
QU'UN DEMI-POSTE  
PEUT FAIRE LE JOB  
D'UN TEMPS PLEIN ?



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018\*

Je choisis mes élu-es  
**JE VOTE FSU**

\* Du 6 novembre au 6 décembre 2018, selon l'employeur.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**